Pierre Gramegna

Ministre des Finances

© SIP/Yves Kortum

Pierre Gramegna est né le 22 avril 1958 à Esch-sur-Alzette.

Études et formations

Après des études secondaires à Esch-sur-Alzette (section mathématiques classiques), Pierre Gramegna poursuit des études en droit et en économie à l'université Panthéon-Assas (Paris II), où il obtient une maîtrise de droit civil en 1981 et une licence de sciences économiques en 1982. Il achève sa formation postuniversitaire avec un DEA (diplôme d'études approfondies) en droit européen. En 2020, il s'est vu décerner le titre de docteur honoris causa par l'École supérieure de commerce de Paris pour son leadership dans les domaines de la finance et de la diplomatie ainsi que pour son engagement en faveur du développement durable au Luxembourg. Il est par ailleurs docteur honoris causa de la Sacred Heart University Luxembourg.

Fonctions gouvernementales

À la suite des élections législatives du 14 octobre 2018, Pierre Gramegna est à nouveau nommé ministre des Finances en date du 5 décembre 2018 dans le gouvernement de coalition entre le Parti démocratique (DP), le Parti ouvrier socialiste luxembourgeois (LSAP) et Les Verts (déi gréng).

Pierre Gramegna avait fait son entrée au gouvernement comme ministre des Finances en date du 4 décembre 2013 consécutivement aux élections législatives du 20 octobre 2013.

En tant que ministre des Finances, Pierre Gramegna engage des réformes clés visant à équilibrer le budget et à aligner les décisions fiscales luxembourgeoises sur les normes internationales en matière de transparence. Grâce aux efforts déployés, la notation AAA du Luxembourg est systématiquement confirmée par toutes les principales agences de notation, tandis que le Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements relève la note du pays à « largement conforme » en 2015. Pierre Gramegna lance par ailleurs le Fonds souverain intergénérationnel du Luxembourg, axé sur le bien-être des générations futures, en 2014.

Pierre Gramegna promeut la diversification du centre financier luxembourgeois, en particulier à l'égard des FinTech et de la finance durable. Ainsi, il initie et préside la fondation Luxembourg House of Financial Technology (LHoFT).

À la tête du Conseil « Affaires économiques et financières » de l'Union européenne sous la présidence luxembourgeoise (second semestre de l'année 2015), Pierre Gramegna joue un rôle actif dans la conclusion d'accords majeurs relatifs à la mise en place de l'échange automatique de données sur les décisions fiscales avec les États membres de l'Union européenne ainsi qu'à la titrisation.

Pierre Gramegna attache également une importance particulière au rôle du Luxembourg dans les banques multilatérales de développement. Le Luxembourg a rejoint la Banque africaine de développement en 2014 avant de devenir en 2015 le premier pays non asiatique membre de la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures. En mai 2016, Pierre Gramegna est élu président du Conseil des gouverneurs de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement pour un mandat d'un an. Il siège actuellement au sein du Conseil des gouverneurs de la Banque européenne d'investissement et de celui du Mécanisme européen de stabilité. Il est également gouverneur du Luxembourg auprès du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale et de la Banque asiatique du développement.

Activités professionnelles

Diplomate de carrière, Pierre Gramegna entre au ministère des Affaires étrangères en 1983. Il est ensuite nommé conseiller en affaires politiques et économiques auprès de l'ambassade du Grand-Duché de Luxembourg à Paris en 1988 ; fonction qu'il exerce pendant quatre ans avant d'être nommé consul général et directeur du Board of Economic Development à San Francisco.

De 1996 à 2002, Pierre Gramegna est ambassadeur du Luxembourg au Japon et en Corée du Sud. Il assure ensuite pendant un an la Direction des relations économiques internationales au ministère des Affaires étrangères.

En 2003, Pierre Gramegna accepte le poste de directeur général de la Chambre de commerce ; poste qu'il occupe jusqu'à sa nomination au gouvernement en décembre 2013.

Avant d'entrer au gouvernement, Pierre Gramegna a aussi été membre du conseil d'administration de diverses entreprises, notamment Cargolux Airlines International SA (dont il a été président de 2004 à 2008), la Bourse de Luxembourg, LuxExpo Luxembourg et BGL BNP Paribas Luxembourg SA. Il a également siégé au sein de nombreux comités consultatifs, tels que le Comité consultatif du commerce extérieur, le Comité de développement économique et le Comité national pour la promotion de l'esprit d'entreprise.

www.gouvernement.lu

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Septembre 2020